Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID: 038-213805120-20200703-2020_28-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE DESDELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2020-28

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir : 00
Votants : 14

L'an deux mil vingt Le 03 juillet à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire Date de la convocation 29 juin 2020

OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Equipements des 4 vallées (SIE)

<u>PRESENTS</u>: Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT: Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : BERTHIER Marcel

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 JUIN 2009 et l'arrêté n°2009-08228 créant le « Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 Vallées » avec :

- les communes de CHATONNAY, CULIN, LIEUDIEU, TRAMOLE, MEYRIEU LES ETANGS et STE ANNE SUR GERVONDE. Il gère le gymnase Intercommunal, la salle d'activités sportives et culturelles à MEYRIEU LES ETANGS et le car scolaire.
- les seules communes de CHATONNAY et STE ANNE/GERVONDE. Il gère la salle polyvalente.

Il indique qu'il convient de nommer deux Conseillers Titulaires et deux Conseillers Suppléants par commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de nommer :

- GUILLAUD Sébastien et PINEDE Albane Conseillers Titulaires
- GUIVIER Laure-Paola et PIGNEDE Annie Conseillers Suppléants

Jean-Michel DREVET

Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché